

Nom du produit : **MAGNIFLEX™ ULTIMATE 8830**Description du produit: **Ciment-colle, haute performance modifié aux polymères pour la pose de carreaux au mur et sol**

POUR TOUT PROBLÈME D'ORDRE CHIMIQUE AVEC DÉVERSEMENT, FUITE, INCENDIE, EXPLOSION, EXPOSITION OU ACCIDENT, COMPOSER LES NUMÉROS SUIVANTS :

**URGENCE JOUR ET NUIT :** (Canada) CANUTEC 1-613-996-6666 (É.-U.) CHEMTREC 1-800-424-9300

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :** (Canada) 1-450-662-1212 (É.-U.) 1-954-246-8888

**AVIS AUX CONSOMMATEURS :**

**Corrosif, Irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Contient des ingrédients reconnus ou pouvant être cancérigènes pour l'être humain. Nocif ou mortel si avalé.**

**HYGIÈNE ET PRATIQUES AU TRAVAIL :**

Enlever immédiatement les vêtements souillés. Se laver les mains après chaque utilisation et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Éviter autant que possible le contact du produit avec la peau.

**I – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX****FABRICANT :**

É.-U. et Porto Rico **Canada**  
MAPEI CORPORATION MAPEI, INC.  
1144 East Newport Center Drive 2900, avenue Francis-Hughes  
Deerfield Beach, FL 33442 Laval, QC H7L 3J5  
Tél. : (954) 246-8888 Tél. : (450) 662-1212

**FICHE SIGNALÉTIQUE RÉDIGÉE PAR :**

Service des affaires réglementaires - MAPEI Amérique du Nord

**II – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

COV calculé (voir plus bas)	0 g/l
Point d'ébullition	S/O
Pression de vapeur (mmHg)	S/O
Densité de vapeur (AIR=1)	S/O
Gravité spécifique (H2O=1)	N/D
Point de fusion/congélation (F)	S/O
Rythme d'évaporation (acétate de butyle=1)	S/O
Solubilité dans l'eau	Négligable
pH (pâte/liquide)	N/D
Aspect et odeur	Poudre grise ou blanche. Odeur de ciment

(COV selon le règlement 1168, CA South Coast Air Quality Management District)

**DATE DE RÉVISION : 05-06-15**Télécharger la fiche signalétique la plus récente de : [www.Chembond.com](http://www.Chembond.com)**III – ÉVALUATION DES DANGERS****Ingrédients dangereux**

(désignation chimique spécifique; appellations courantes) : OSHA (PEL)	ACGIH (TLV-TWA)	Autres limites recommandées	Pourcentage (optionnel)
Silice Cristalline, Quartz, (cas# 14808-60-7)	10mg/m3	0.1mg/m3	Poussière respirable uniquement 40-70%
Ciment hydraulique, (cas# 65997-15-1)	15mg/m3	10mg/m3	N/D 15-40%

Pour la Californie (Proposition 65) – Ce produit contient des composés chimiques reconnus par l'état de la Californie comme étant cancérigènes, tératogènes ou ayant d'autres effets sur la reproduction

Tous les ingrédients sont répertoriés aux É.-U., sous l'inventaire du TSCA, et, au Canada, dans la liste LIS.

(É.-U.) – Évaluations HMIS (Hazardous Materials Identification System) : Santé – 3 Incendie – 0 Réactivité – 0 Protection – E

(Canada) – Classification SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) : D2A E

**IV – TRANSPORT****Par VOIE DE TERRE – É.-U. et Porto Rico (DOT) :**

Non réglementé

**Par VOIE DE TERRE – Canada (TMD) :**

Non réglementé

**Par VOIE D'EAU (IMDG) :**

Non réglementé

**Par VOIE DES AIRS (IATA) :**

Non réglementé

REMARQUE : Lorsqu'il est précisé à la fin de la description du mode d'expédition « QUANTITÉ LIMITÉE », il est permis de mettre le contenant du produit dans une boîte protectrice externe (suremballage), plutôt que dans un contenant conforme aux normes UN pour ce mode de transport.

**V – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**

Point d'éclair – N/D Limite inférieure d'explosivité (%) – N/D Limite supérieure d'explosivité (%) – N/D

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion – Certains produits issus de la décomposition peuvent être nocifs.

**Agent extincteur :**

Le produit ne brûlera pas tant que la teneur en eau ne sera entièrement évaporée. Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique ou mousse.

**Règles à observer dans la lutte contre les feux spéciaux :**

Porter les accessoires et les vêtements standards de lutte contre l'incendie, incluant un appareil respiratoire.

Nom du produit : **MAGNIFLEX™ ULTIMATE 8830**

Description du produit : **Ciment-colle, Haute performance modifié aux polymères pour la pose de carreaux au mur et sol**

## VI – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable Conditions à éviter : aucune connue.

Incompatibilité (matériaux à éviter) : oxydants forts, acides forts et bases fortes.

Risques de décomposition des sous-produits : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et autres composés organiques non identifiés.

Polymérisation : ne se produira pas Conditions à éviter : aucune connue.

## VII – DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Modes d'absorption durant un usage normal : Par inhalation? OUI Par la peau? OUI Par ingestion? Oui

### Risques pour la santé :

Effets aigus : Lésion possible du à la nature alcaline du ciment humide ( dermite, toux sèche, etc).

Effets chroniques : L' inhalation (long terme) de la poussière peut résulté à une silicose.

Cancérogénicité : NTP - OUI CIRC - OUI OSHA - OUI

Silice cristalline : CIRC agent du groupe 1

### Signes et symptômes de surexposition :

Peau sèche, dermatite, toux sèche, yeux irrités par la poussière.

### Conditions médicales susceptibles d'être aggravées par une exposition au produit :

Allergies, problèmes cutanés ou respiratoires. Sensibilité au produit.

## VIII – URGENCE ET PREMIERS SOINS

Yeux — Rincer à l'eau froide pendant 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.

Peau — Éviter tout contact avec la peau. Enlever les vêtements souillés. Rincer à fond à l'eau savonneuse la zone éclaboussée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin immédiatement.

Inhalation — Sortir au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, une ou des personnes formées devraient commencer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion — Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

## IX – PRÉCAUTIONS EN VUE D'UNE MANUTENTION ET D'UN USAGE SÉCURITAIRES

### Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :

En se servant des accessoires de protection appropriés, placer le produit déversé dans un fût de stockage en poly ou dans tout autre contenant exigé par les éliminateurs locaux, puis entreposer dans un endroit sécuritaire, jusqu'à ce que le produit soit évacué selon la réglementation en vigueur.

### Méthode d'évacuation des déchets :

Évacuer les déchets selon les réglementations fédérale, provinciale (ou de l'État) et municipale en vigueur.

### Précautions lors de la manutention et de l'entreposage :

Refermer le contenant lorsqu'on ne se sert pas du produit. Entreposer à 15 – 35°C (60 - 95°F) et à l'abri du soleil. Lorsque le contenant est ouvert, assurer une ventilation convenable afin d'éviter d'inhaler les vapeurs du produit.

### Précaution additionnelle :

Éviter un contact prolongé du produit avec la peau.

## X – MESURES DE CONTRÔLE

### Protection des voies respiratoires :

Utiliser un masque à poussière approuvé par le NIOSH de catégorie N95 lorsque vous travaillez avec le produit sec.

**Ventilation** : Locale — N'employer que dans des endroits BIEN AÉRÉS. Mécanique — Si nécessaire pour réduire la poussière.

Spéciale — S/O

Autre — S/O

**Protection des yeux** — Lunettes de protection, au besoin, afin d'éviter le contact du produit avec les yeux.

**Gants de protection** — Imperméables. (nitrile, caoutchouc ou mieux)

**Autres accessoires ou vêtements de protection** — Au besoin, pour réduire au minimum les risques de contact du produit avec la peau.

L'information présentée dans les présentes s'appuie sur des données jugées exactes. Nous ne fournissons, toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, au chapitre de l'exactitude de ces données ni des résultats qui en découlent. MAPEI n'assume aucune responsabilité en matière de blessures ni de dommages matériels, imputables au produit et subis par les acquéreurs, les utilisateurs ou de tierces parties. Les acquéreurs et les utilisateurs assumeront tous les risques reliés à l'utilisation du produit.

S/O=« Sans objet » N/D=« Non déterminé »